

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice 11
présents 9
votants 7

L'an deux mille treize
le : douze février
le Conseil municipal de la commune de PARCOUL
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Mr GENDREAU J.J. Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 février 2013

PRÉSENTS : MM. GENDREAU Jean Jacques, MOREAU Jean Pierre,
DONATIEN Alain, VERGNAUD Jean, DE WERRA Christian, BOUCHET Sylvie,
ROUX Guy, EMON Marc, ROUGIER Patrick.

Absents excusés , DE ALMEIDA Corinne, ARNAUD Marie Christine.

Secrétaire : Monsieur MOREAU Jean Pierre.

Objet : Projet éolien

Etant donné l'intérêt privé que pourrait avoir Messieurs GENDREAU Jean Jacques et VERGNAUD Jean dans le projet éolien, ces personnes n'ont pas pris part au vote à ce sujet et ont quitté la salle lors de celui-ci.

Dans le cadre des orientations gouvernementales en matière de développement des énergies renouvelables, la société ABO Wind, 2 Rue du Libre Echange à Toulouse, réalise des études de faisabilité d'un projet éolien sur le territoire de la commune de Parcou.

Considérant que le projet peut constituer un élément positif dans le développement de la commune, notamment l'intérêt qu'il représente en matière de développement local et de ressources potentielles, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, se prononce favorablement à ce projet et donne l'autorisation à ABO Wind d'entreprendre toutes les démarches nécessaires inhérentes à celui-ci.

- Rencontre des propriétaires fonciers et des exploitants.
- Mise en place d'un mât de mesure.
- Réalisation des études nécessaires et réglementaires pour constituer les demandes d'autorisations administratives (permis de construire, déclaration d'exploiter,...).
- Réalisation de la concertation et de l'information aux habitants de la commune, et aux communes voisines, sur le projet.

La commune apportera son soutien, sans frais de sa part, à la société ABO Wind pour ce projet, notamment dans la mission d'information de la population.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
ou en Sous Préfecture
Le : 18/02/2013

Publié ou notifié
le : 25/02/2013

Fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Affiché le 25/02/2013
Pour copie conforme :

Parcou le 13 Février 2013
Le Maire,

